

cès qui variaient de 6) à 70 par jour s'élevaient, aux dernières dates, à 100. A Barbalha, des malheureux affamés dévorent tout crus des chats, ainsi que les autres animaux morts qu'ils rencontrent.

— L'Hon. M. Pelletier, ministre de l'agriculture à Ottawa, a reçu par l'entre-mise de Mgr. Conroy, le délégué apostolique, la lettre suivante de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII que lui a transmis M. Carlini Sinigoni, Préfet de la Sacré Congrégation de la Propagande :

LEON XIII, PAPE.

“ A Nos Bien-Aimés fils, l'Honorable C. A. Pantaléon Pelletier, membre du Conseil Privé du Gouverneur-Général du Canada, et autres Sénateurs Catholiques.

“ Bien-Aimés Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

“ Djs) ce Siège Apostolique a reçu de la part des Canadiens de nombreux témoignages de leur profonde vénération, et votre conduite en cette circonstance, Bien-Aimés Fils, nous le prouve amplement.

“ De même qu'un père se réjouit des marques d'amour filial qu'il reçoit chaque jour de la part de ses enfants, de même Nous Nous réjouissons agréablement de votre affection à Notre égard. Nous Nous réjouissons d'autant plus que par cette admirable disposition de votre esprit, Nous remarquons votre sollicitude à favoriser la paix entre l'Eglise et l'Etat, et à protéger la liberté de l'Eglise Catholique et ses droits sacrés. Cela est pour nous la plus grande preuve de votre amour à Notre égard, et afin que vous puissiez manifester ces heureuses dispositions, Nous demandons au ciel de vous accorder lumière, prudence et fermeté.

“ De plus, comme gage de ces faveurs célestes, et en même temps pour preuve de notre paternelle et spéciale bienveillance, Nous donnons à tous et chacun de vous, Bien-aimés Fils, dans toute l'affection de notre cœur, la Bénédiction Apostolique.

“ Donné à Rome, à St. Pierre, le 6 mai 1878. Première année de Notre Pontificat.”

(Signé,)

LEON XIII, Pape.

— M. J. Bte, Dupuis, député de l'Islet à l'Assemblée Législative, a présenté plusieurs requêtes de la part des colons du chemin Elgin et du township Arago, demandant de l'aide pour leurs chemins.

Nous avons la certitude que Monsieur le député de l'Islet secondera énergiquement les efforts de ces courageux colons en obtenant du Gouvernement de la Province de Québec l'octroi nécessaire pour la confection des routes demandées. La colonisation a fait, dans ces localités, des progrès rapides, grâce aux octrois qui ont été accordés antérieurement. M. Dupuis n'a pas été étranger à ce patriotique mouvement qui a fourni au comté de l'Islet plusieurs nouvelles paroisses; ce Monsieur, comme président de la Société d'agriculture du comté de l'Islet, et en sa qualité de cultivateur, a puissamment aidé à favoriser le défrichement de ces terres, et à assurer le bien-être de grand nombre de colons. Le dévouement dont M. Dupuis a toujours fait preuve quand il s'est agi de promouvoir les intérêts de l'agriculture nous fait espérer que nous trouverons dans ce Monsieur un puissant appui chaque fois qu'il s'agira de servir les intérêts de l'agriculture, au sein même de l'Assemblée Législative.

Pour notre part, nous ne pouvons que remercier cet agriculteur pour les paroles d'encouragement qu'il accordait en faveur de la Gazette des Campagnes, à l'ulo des récentes séances de

notre Législature Provinciale.

— Il y a beaucoup d'excitation à Montréal au sujet de la démonstration que les orangistes ont décidé de faire le 12 juillet prochain. Il a été de même que sur l'invitation des irlandais de Montréal, 15 à 18,000 de leurs compatriotes des Etats-Unis devaient venir prendre part à un grand pic-nic le 11 juillet. Cette nouvelle indiquait que des deux côtés, on se préparait à une bataille en règle pour le 12. Heureusement cette rumeur a été contredite, cependant il n'en est pas moins à craindre que la journée du 12 ne soit témoin de quelques douloureux événements.

Nous lisons dans le *Courrier du Canada* :

“ Les citoyens de Montréal sont fort inquiets de la journée du 12 juillet. Des troubles sérieux sont appréhendés, si les orangistes persistent à vouloir parader dans les rues. On rapporte qu'au-delà de vingt mille irlandais viendront des Etats-Unis pour aider leurs compatriotes de Montréal.”

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES PRAIRIES (Suite)

Entretien des prés (Suite). — Si les fossés et les rigoles, au lieu de faciliter l'écoulement des eaux, les retiennent, à moins que la nécessité n'en soit reconnue dans certaines situations, elles occasionnent le refroidissement du sol et provoquent la déperdition des bonnes herbes.

En éloignant des prairies l'excédant d'eau, on est sûr d'obtenir des effets remarquables des engrais employés.

Les irrigations, si on peut les pratiquer, ont lieu au printemps après la coupe du foin ou à l'automne.

En nettoyant tous les ans les fossés et les rigoles, on se crée des engrais qui ne sont pas à dédaigner.

Au lieu de déposer sur les bords des fossés la vase provenant du curage, ce qui peut nuire, du reste, à l'écoulement des eaux, il faut en faire des tas de distance en distance. On les épargille ensuite quand ils sont secs.

Des agronomes distingués ont écrit que les hersages sont nuisibles aux prairies.

L'expérience cependant de plusieurs cultivateurs a démontré que ce jugement est faux dans plus d'une circonstance. En effet les hersages sont utiles au plus haut degré dans les prairies à fond argileux ou glaiseux où pullulent les mousses, et dans les prairies tourbeuses où croissent ordinairement beaucoup de plantes adventices que les dents de la herse peuvent arracher en plus ou moins grande quantité. Dans ce cas, il est encore plus avantageux de faire usage du scarificateur. Mais le moyen par excellence pour faire disparaître les mousses, s'il y a suffisamment de pente, c'est le drainage. Les prairies sablonneuses ne peuvent pas être hersées.

Ce que nous venons de dire du hersage a aussi été attribué au roulage.

Dans les prairies sablonneuses, tourbeuses et spongieuses, les roulages vigoureux sont indispensables : ils augmentent dans des proportions énormes le rendement. Dans les sols compactes les roulages ne donnent lieu qu'à la formation d'une herbe plus fine.

Les prairies qui sont convenablement soignées, inondées périodiquement, et engraisées, ont une durée indéfinie. Il n'en